

# MedOndes<sup>44</sup>

L A R E V U E D U P A M

> LE BUREAU RECOMMANDE LA RATIFICATION AVANT LE SOMMET MONDIAL

> QUID DE L'AKAMAS!

> LA CONTROVERSE

> ACTIVITÉS MENÉES À TERRE:

LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE PRÊTS À RÉDUIRE LA POLLUTION

> NETTOYER LA MÉDITERRANÉE... RAPIDEMENT!..

> LES LEÇONS TIRÉES DE L' "ERIKA":

LE NOUVEAU PROTOCOLE "SITUATIONS CRITIQUES" PRÊT À LA SIGNATURE

> LE LIBRE-ÉCHANGE: UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT

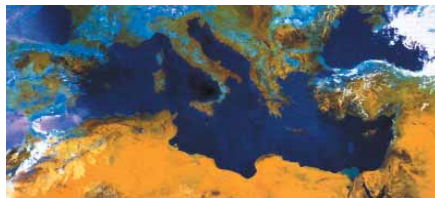
> LA GESTION URBAINE, DISCUTÉE... UNE FOIS DE PLUS

> INDUSTRIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE VONT DE PAIR EN MÉDITERRANÉE

> VERS UNE MISE EN ŒUVRE HARMONISÉE DE LA CDB ET DU PROTOCOLE ASP

> MÈRE-TERRE: UN NOUVEAU CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALES

> UNE SÉLECTION DE PUBLICATIONS



## > DANS CE NUMÉRO

<b>RÉUNION DE CHYPRE</b>	
> LE BUREAU RECOMMANDE LA RATIFICATION AVANT LE SOMMET MONDIAL ...	1
<b>APERÇU</b>	
> QUID DE L'AKAMAS! .....	2
> LA CONTROVERSE .....	4
<b>LE PAS</b>	
> ACTIVITÉS MENÉES À TERRE: LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE PRÊTS À RÉDUIRE LA POLLUTION .....	6
<b>LE PAS / LE PROJET FEM</b>	
> NETTOYER LA MÉDITERRANÉE... RAPIDEMENT!.. .....	8
<b>ACTIVITÉS MARITIMES</b>	
> LES LEÇONS TIRÉES DE L' " ERIKA " : LE NOUVEAU PROTOCOLE " SITUATIONS CRITIQUES " PRÊT À LA SIGNATURE .....	10
<b>CMDD</b>	
> LE LIBRE-ÉCHANGE: UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT .....	12
<b>CMDD</b>	
> LA GESTION URBAINE, DISCUTÉE... UNE FOIS DE PLUS .....	13
<b>CMDD</b>	
> INDUSTRIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE VONT DE PAIR EN MÉDITERRANÉE .....	14
<b>DIVERSITÉ BIOLOGIQUE</b>	
> VERS UNE MISE EN ŒUVRE HARMONISÉE DE LA CDB ET DU PROTOCOLE ASP .....	15
<b>GAIA</b>	
> MÈRE-TERRE: UN NOUVEAU CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALES .....	16
<b>LE KIOSQUE</b>	
> UNE SÉLECTION DE PUBLICATIONS .....	19
> PROCHAINEMENT .....	3 <sup>e</sup> de couverture

# MedOndes

LA REVUE DU PAM

#44 | 2001

RÉDACTEUR EN CHEF

**Baher Kamal**

baher@unepmap.gr

AUTEURS

Andreas Demetropoulos

Fouad Abousamra

Esther Monfá

Chedly Rais

Vito Cistulli

Neven Stipica

Gérard Pierrat

Maria Caparis

Sergio Illuminato

CRÉATION ARTISTIQUE

/fad.hatz

fadhatz@nerve.com

IMPRIMEUR

Damiano T.

ISSN 1105-4034



MedOndes est publié par  
l'Unité de coordination  
du Plan d'action pour la Méditerranée  
en anglais, arabe et français.

La revue se propose d'être une source  
d'information informelle qui ne reflète  
pas nécessairement les opinions officielles  
du PAM ou du PNUE.

Les articles, à l'exception des photos,  
peuvent être reproduits sans autorisation  
et seulement à des fins non commerciales.

Il est cependant demandé  
de mentionner toutes les références.  
L'éditeur serait reconnaissant de recevoir  
un exemplaire de la publication utilisant  
les informations, articles et interviews  
du MedOndes.

La désignation des entités géographiques  
et la présentation du matériel n'impliquent  
en aucun cas l'expression d'opinions de l'éditeur  
concernant le statut juridique d'un pays,  
d'un territoire ou d'une zone,  
de ses autorités, frontières ou limites.

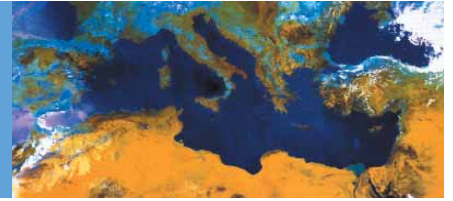


PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE



PHOTO DE COUVERTURE  
FLEURS DE LAURIER ROSE DE L'AKAMAS (CHYPRE) EN JUIN  
par ANDREAS DEMETROPOULOS

## > LE BUREAU RECOMMANDE LA RATIFICATION AVANT LE SOMMET MONDIAL



A **Nicosie**, les ministres et hauts fonctionnaires de six Parties contractantes ont vivement recommandé que le PAM participe à Johannesburg avec un **système juridique mis à jour et en vigueur**.

**M**inistres et hauts fonctionnaires de Chypre, France, Libye, Malte et Syrie, membres du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont souligné qu'il était "d'une extrême importance" pour le Plan d'action pour la Méditerranée de participer au Sommet mondial de 2002 en pouvant faire état de la rénovation du système juridique de Barcelone (Convention et protocoles) et de son entrée en vigueur effective.

Lors de sa dernière réunion à Nicosie du 3 au 6 mai 2001, le Bureau qui est un organe rotatif composé de six Parties contractantes qui guide et conseille le Secrétariat de la Convention de Barcelone, a prié les pays méditerranéens qui ne l'ont pas encore fait, de finaliser le processus de ratification.

### La France accepte les amendements

A cet égard, le Bureau a pris note avec satisfaction de l'annonce par le représentant de la France de l'approbation / ratification par son pays des amendements à la Convention de Barcelone, à deux Protocoles et au nouveau Protocole ASP.

Il a également pris note de l'état d'avancement des procédures de ratifica-

tion dans plusieurs Parties contractantes à la Convention de Barcelone (20 pays méditerranéens et l'Union européenne).

### "Situations critiques": un nouveau protocole plutôt qu'un protocole amendé

Pour ce qui est du Protocole "situations critiques", un des six protocoles du PAM, le Bureau s'est félicité des résultats de la récente réunion d'experts tenue à Monaco qui est parvenue à un consensus sur un texte qui représente un progrès considérable.

Au vue des révisions très étendues du texte, le Bureau a réaffirmé son attachement à la formule "nouveau Protocole" plutôt que "Protocole amendé", ce qui facilitera le processus d'entrée en vigueur. Cette recommandation sera soumise à la réunion des Parties contractantes en novembre à Monaco.

La conférence de plénipotentiaires chargée d'adopter le Protocole sera convoquée à Malte, en janvier 2002.

D'un autre côté, le Bureau a discuté de l'utilisation de la langue arabe comme langue de travail de certaines réunions importantes du PAM ainsi que de la proposition de la Turquie de créer un nouveau Centre d'activités régionales.

### Une nouvelle classification des partenaires

En ce qui concerne l'admission de nouveaux partenaires du PAM et le maintien des anciens sur la liste, le Bureau a accepté la proposition du Secrétariat d'adopter une nouvelle catégorisation des partenaires, à savoir: organisations inter-gouvernementales, autorités locales, acteurs socio-économiques, ONG, centres d'études et institutions universitaires. Le Bureau a souscrit à l'intention exprimée par le Secrétariat de soumettre à la réunion de Monaco un document stratégique sur l'avenir du PAM, en tenant compte de son bilan et du contexte régional et international.

### Les préparatifs de Johannesburg

Et enfin, le Bureau a pris note des conditions de déroulement de la préparation du Sommet mondial ainsi que des travaux préliminaires envisagés par le Secrétariat à titre de contribution.

Il a donné son accord au programme de travail et a appelé toutes les Parties contractantes et les partenaires du PAM à s'impliquer pleinement dans ce processus.

Le Bureau tiendra sa prochaine réunion au matin de l'ouverture de la Douzième réunion des Parties contractantes le 14 novembre 2001.

**A l'occasion de la réunion de Nicosie, les membres du Bureau ont visité la péninsule de l'Akamas, une région possédant une biodiversité exceptionnelle, mais également au centre d'une importante controverse.**

> voir pages 2 à 5 <



## > QUID DE L'AKAMAS!

La **péninsule de l'Akamas** est la dernière grande zone côtière de **Chypre** que **l'homme ait laissée plus ou moins intacte**; c'est un rappel de l'identité originelle de l'île.

**L**e littoral de l'Akamas est original et varié allant de plages balayées par les vagues et des falaises à l'ouest à une côte très diversifiée, baignée d'eaux cristallines et calmes au nord. Les tortues vertes et caouannes nichent sur ces plages et de temps en temps, on peut y apercevoir un phoque-moine. La diversité de la faune et de la flore de la région en fait un site d'importance écologique remarquable pour la Méditerranée.

Les collines de l'Akamas atteignent 670 mètres d'altitude. La géologie et la morphologie de la région forment une mosaïque complexe avec une multitude d'habitats. Les impressionnantes falaises et les gorges spectaculaires sont caractéristiques de la région.

De gigantesques rochers recouverts de lichens dominant de spectaculaires paysages escarpés. L'Akamas possède une végétation de maquis typique en Méditerranée, résistante à la sécheresse (et aux caprins) avec des forêts où se mêlent genévriers, lentisques, oliviers sauvages, parsemé d'hélianthèmes et en certains endroits une couverture de pins. Dans les parties plus humides, on trouve des fraisiers, des lauriers-roses et de myrtes. La majeure partie de la région est déclarée

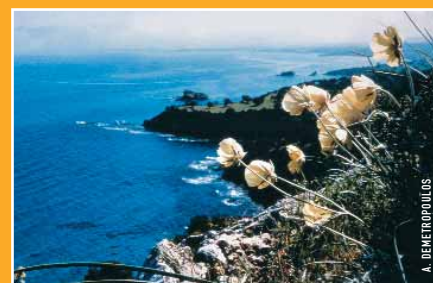
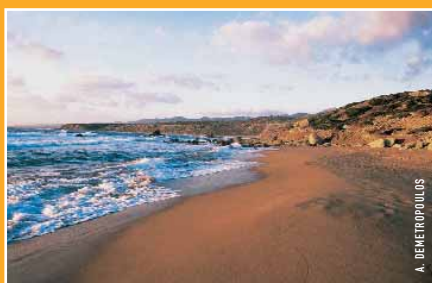


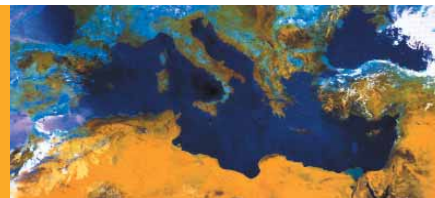
forêt de domaine public. Le manque d'eau et l'accès difficile lui ont épargné le sort d'une grande partie du littoral chypriote où l'agriculture, le développement urbain et touristique n'ont pas laissé grand'chose de la faune et la flore d'origine.

### Une faune d'une grande variété.

La faune de l'Akamas est riche et comprend presque toutes les espèces connues à Chypre. On peut y trouver des espèces telles l'endémique musaraigne leucodonte

*Crocidura Cypria*, des hérissons, lézards et serpents. Les grottes servent de refuge à plusieurs sortes de chauve-souris y compris la chauve-souris fruitière pour laquelle Chypre est la limite de distribution nord. La diversité florale de la région garantit la survie de nombreuses espèces endémiques de papillon telles celles du papillon bleu *Glaucopsyche Paphos*, du papillon brun des prés *Maniola Cypricola* et du papillon agreste de Chypre *Hiporchia Pellucida Cypriensis*.





Les crabes d'eau douce et de nombreuses autres espèces vivent sur les sources précieuses de la région. Sur les dunes de la côte ouest, les spectaculaires lis maritimes *Pancratium maritimum* et les lézards des souches *Acanthodactylus schreiberi* abondent.

Les tortues vertes et caouannes nichent sur les plages de Lara et Toxeftra très convoitées et balayées par les flots. La tortue verte est actuellement en danger d'extinction imminente en Méditerranée et ne se reproduit maintenant que sur quelques rares plages à Chypre et en Turquie. En été, les femelles viennent de toute la Méditerranée pour y pondre. Un projet de conservation des tortues –en fait le plus ancien en Méditerranée– a été mis en œuvre depuis 1978 dans la réserve de Lara / Toxeftra, couvrant également toutes les plages de nidification en dehors de la zone de la réserve. Grâce au projet, les œufs sont protégés des renards prédateurs et de l'homme, la nidification est surveillée et les tortues sont marquées: en 1989, la réserve a été juridiquement établie et des mesures de gestion ont été alors prises, visant à ce que ces plages restent un domaine réservé aux tortues. Dans le passé, les tortues vertes nichaient également sur d'autres plages, devenues maintenant des plages touristiques renommées.

Depuis 1989, les experts et chercheurs méditerranéens ont pu participer à la station de recherche sur les tortues marines de



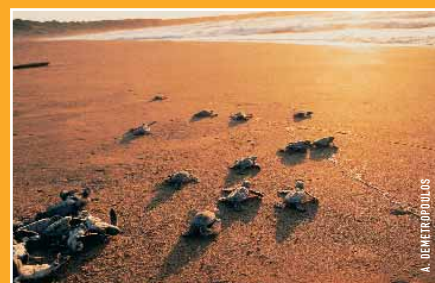
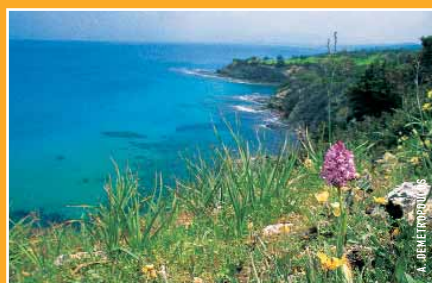
Lara à des cours sur les techniques de conservation de l'espèce et la gestion des plages, avec le concours du PAM (CAR/ASP). Plusieurs d'entre eux ont ensuite lancé dans leur pays des initiatives en matière de conservation des tortues.

L'avenir de la péninsule et de sa biodiversité repose actuellement sur la prise de décisions politiques. Des études détaillées ont été menées ayant pour point culminant le rapport de la Banque mondiale intitulé "Plan de gestion en matière de conservation de la péninsule de l'Akamas", financé par l'Union européenne. Ce plan a pour objet de préserver la région en sauvegardant sa biodiversité et son intégrité écologique –tout en assurant un avenir durable à la population.

Il y a plus de dix ans que des conflits éclatent entre d'un côté les écologistes et de l'autre les aménageurs et les communautés locales qui aspiraient à un développement touristique du littoral. En plus des controverses et des discussions au niveau national, la question de la péninsule de l'Akamas intéresse actuellement des organisations supranationales dont l'Union européenne qui entend aligner Chypre sur l'acquis communautaire en matière d'environnement au cours du processus d'accession à l'U.E.

Le Comité permanent de la Convention sur la conservation de la vie sauvage et des habitats naturels en Europe du Conseil de l'Europe, que Chypre a ratifié, a lancé une enquête contre Chypre pour non-respect des dispositions, assortie de recommandations très détaillées sur la conservation de l'Akamas.

**ANDREAS DEMETROPOULOS**  
BIOLOGISTE-SPÉCIALISTE EN SCIENCES DE LA MER



> QUID DE L'AKAMAS!

## LA CONTROVERSE

> VOICI CE QUE LE GOUVERNEMENT PENSE...

Le gouvernement a pour objectif majeur la gestion durable de cette région, c'est-à-dire assurer tant la protection de l'environnement que le développement socio-économique des communautés rurales de la zone.

les gorges, etc.) sont déjà protégés au titre de la législation en vigueur (par exemple, les législations en matière de pêche, de forêt, les lois sur l'aménagement du territoire, la protection du littoral, etc.).

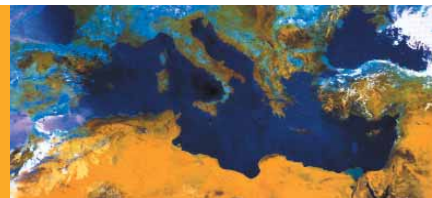


Ayant cet objectif à l'esprit et après une nouvelle série de réunions avec toutes les parties prenantes d'importance (y compris la Fédération des organisations environnementales et écologiques de Chypre), un Comité de ministres s'efforce actuellement de finaliser les propositions qui devront aboutir à une décision du Conseil des Ministres en 2001. La politique adoptée ne devra en aucun cas compromettre l'intégrité des parties les plus importantes et fragiles de l'environnement ou les aspirations légitimes de ses habitants à un avenir meilleur.

Il convient ici de noter que l'évaluation écologique et paysagère de la région a clairement démontré la mosaïque de conditions prédominantes qui vont de sites environnementaux extrêmement importants à des zones développées, ou à mettre en valeur ainsi qu'à des paysages agricoles ordinaires. On remarque également que les sites les plus sensibles de la péninsule de l'Akamas (la forêt et la frange côtière, où se trouvent les plages de nidification de "Lara" et "Toxeftra", les herbiers,

Comme pour toutes les autres régions de Chypre, le gouvernement respectera pleinement dans son processus de prise de décision les objectifs des directives de l'Union européenne sur les habitats et les études d'impact sur l'environnement. Son engagement en ce qui concerne la directive relative aux habitats est prouvé par le fait qu'un projet financé par "LIFE" est actuellement en cours d'exécution et qu'un certain nombre d'habitats et d'espèces ont déjà été proposés pour inclusion dans les annexes. Il faut néanmoins faire remarquer que, comme l'expérience l'a démontré en cas d'exercices semblables dans les pays membres de l'Union européenne, l'ingrédient indispensable pour l'application de toute décision concernant les sites "Nature 2000" est l'assurance du soutien des communautés locales directement intéressées. En ce qui concerne la directive relative aux études d'impact sur l'environnement, la Chambre des représentants a voté le 12 avril dernier une nouvelle loi.

ENVIRONMENT SERVICE, MINISTRY OF AGRICULTURE, NATURAL RESOURCES AND ENVIRONMENT, CYPRUS  
CY-1411 Nicosie tel 0035 7 2 30 38 83 fax 0035 7 2 77 49 45 e-mail rocperiv@cytanet.com.cy



## > ...ET VOILÀ CE QUE LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DISENT...

La péninsule de l'Akamas est une zone qui présente une valeur écologique et esthétique exceptionnelle pour la Méditerranée. Le Plan de gestion de la Banque mondiale visant à sa conservation avait été commandé

2. Procéder à "un développement touristique mitigé" à une distance non spécifiée de Lara, supprimant ainsi les zones tampons existantes;
3. Laisser en place les zones touristiques de la région et créer une zone



A. DEMETROPOULOS

par le gouvernement et financé par la Commission européenne. L'inaction du gouvernement à mettre en œuvre ce plan est due aux pressions exercées par les promoteurs / aménageurs qui se cachent derrière les aspirations plus légitimes des communautés locales qui ont véritablement besoin d'incitations pour un développement de la région qui préserve l'environnement et leur assure un niveau de vie respectable. Mal informées et parfois encouragées par les aménageurs, les communautés locales se sont opposées à ce plan, qui en fait prévoit le développement durable et la conservation de l'Akamas soutenus par les écologistes chypriotes ainsi que par le Parlement, face au développement de la zone côtière auquel visent les promoteurs.

Les décisions prises par le gouvernement en 2000 ignorent les recommandations du Plan de gestion de la Banque mondiale et visent à :

1. Transformer l'une des plages de nidification de la tortue verte à Lara en plage publique, avec construction d'une route asphaltée menant aux villages, laissant ainsi champ libre aux aménageurs pour agir ;

- nouvelle d'une superficie de 100 hectares entre les villages et Lara ;
4. Aménager un complexe touristique à Fontana Amoroza dans l'Akamas, dans une zone appartenant à un grand propriétaire foncier et promoteur éventuel.

Dans le cas où ces mesures sont appliquées, elles bafoueraient toute action de conservation de l'environnement entreprise par le gouvernement qui s'efforce d'apaiser les craintes exprimées par la Commission européenne à propos de la perte d'un patrimoine naturel aussi précieux, étant également contraires à la directive de l'U.E. sur les habitats et à la recommandation 63/1997 de la Convention de Berne.

Parmi les derniers développements, on compte l'octroi de permis de construire de nouveaux hôtels sur la côte nord de l'Akamas, et de villas sur la côte ouest, près de Toxeftra, une des plages de nidification de la tortue verte les plus importantes ainsi que l'examen d'une demande déposée pour la construction d'un complexe hôtelier dans cette même région. Entre temps, le gouvernement ne révèle absolument rien de ses projets futurs.

FEDERATION OF ENVIRONMENTAL AND ECOLOGICAL ORGANISATIONS OF CYPRUS

4, rue Liperti | Aglanjia | CY-2121 Nicosie tel 0035 7 2 51 13 97 fax 0035 7 2 42 39 63 e-mail theodosioua@hotmail.com

## > ACTIVITÉS MENÉES À TERRE : LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE PRÊTS À RÉDUIRE LA POLLUTION

**Les pays méditerranéens ont montré qu'ils étaient prêts à entrer dans une nouvelle ère dans leur quête d'un milieu marin plus sain, avançant d'un pas et passant de l'adoption de recommandations à l'introduction d'une méthodologie opérationnelle visant à réduire la pollution d'origine tellurique.**

Voilà quelle fut la conclusion générale de la réunion des Coordonnateurs pour le MED POL, tenue à Venise (Italie) du 28 au 31 mai qui a décidé de recommander aux Parties contractantes d'adopter la Stratégie opérationnelle proposée pour la mise en œuvre du Programme d'actions stratégique (PAS).

La conférence des Parties contractantes (vingt pays contractants et l'Union européenne) est convoquée à Monaco en novembre.

Avant d'être approuvée à Venise, la stratégie proposée, formulée par le MED POL dans un document directeur opérationnel, avait été discutée lors de la réunion consultative chargée d'examiner les aspects opérationnels du PAS, tenue à Catane (Italie) du 28 au 30 mars 2001.

Le document expose de façon détaillée toutes les dispositions institutionnelles recommandées, les aspects techniques et les instructions concernant l'élimination

et la maîtrise de problèmes et sources majeurs de pollution. Et ce qui est encore plus important, il indique en détails comment les pays parviennent à réduire des sources de pollution spécifiques en adoptant un bilan de base pour 2003. Le document couvre les différents niveaux de dispositions institutionnelles et d'organisation que devront observer les pays prêts à sa mise en œuvre.

On attend des pays qu'ils adoptent une approche flexible et novatrice pour cette stratégie présentée dans le document, tenant compte des conditions nationales spécifiques tout en respectant la perspective régionale du PAS. Les aspects techniques abordés dans le document exigent une approche plus rigide.

### **Le PAS et les polluants dus à des activités menées à terre**

En 1997, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont adopté le

PAS, programme d'activités régionales et nationales visant à lutter contre la pollution tellurique. Les activités principales portent sur le milieu urbain, en mettant l'accent sur le traitement et l'élimination des eaux usées municipales, l'élimination des déchets solides urbains et les sources mobiles de pollution atmosphérique.

Les activités du PAS sont également liées au développement industriel, en ciblant les activités responsables de rejets dans le milieu marin de substances toxiques, persistantes et susceptibles de bioaccumulation, en insistant plus particulièrement sur les polluants organiques persistants.

Le Programme aborde aussi la question des concentrations d'éléments nutritifs nocifs dans le milieu marin, du stockage, du transport et de l'élimination des déchets radioactifs et dangereux. De même, il traite des activités qui con-

## > L'ÉGYPTE, PREMIER À LANCER UN PROJET PILOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN IETMP

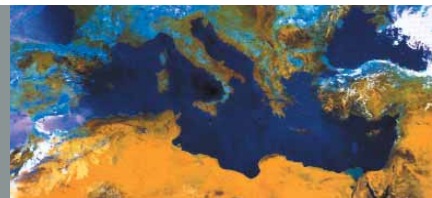
Un Inventaire des émissions et transferts de matières polluantes (IETMP) consiste en une base de données environnementales ou un inventaire des substances potentiellement nuisibles émises ou transférées dans l'atmosphère, l'eau et le sol par l'industrie, le secteur agricole et le secteur des transports ainsi les déchets transportés "off-site" pour être traités et / ou éliminés.

Il permet aux gouvernements et aux autorités locales de suivre la production, le rejet et le sort de divers polluants, y compris les polluants chim-

iques industriels, leur fournissant ainsi un instrument important pour mettre en place des systèmes de gestion de l'environnement aux échelons national et local.

En Méditerranée, le premier projet pilote d'IETMP a été lancé en Égypte par la section d'Alexandrie de l'Agence des affaires environnementales d'Égypte, en coopération avec le CIS/ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel), sis en Italie. Six sites industriels situés dans le district d'Alexandrie, les ONG locales et les médias participent au projet.





A. DEMETROPOULOS

tribuent à la destruction du littoral et des habitats situés sur la côte.

En plus des activités visant directement à réduire la pollution et précisées dans un calendrier, le PAS prévoit des activités de renforcement des capacités, l'octroi d'un appui de la communauté financière et des donateurs internationaux ainsi que des

procédures concernant le contrôle, l'évaluation, l'établissement et la soumission de rapports, la participation du public, les informations de retour et les réajustements nécessaires.

En fin de compte, le PAS vise à inciter, aider et fournir un appui afin de mettre en œuvre les plans d'actions spécifiques aux

pays visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre, après que chaque pays ait adopté tous les objectifs et activités des composantes du Programme les plus appropriés au niveau national.

**FOUAD ABOUSAMRA**  
CHIMISTE DE L'ENVIRONNEMENT  
PROGRAMME MED POL

## > DES POLITIQUES NATIONALES VISANT À GÉRER LES DÉCHETS SOLIDES SUR LES CÔTES EXISTENT, MAIS...

La plupart des pays méditerranéens disposent de politiques nationales en matière de gestion des déchets solides dans les zones côtières. Une évaluation récente du Programme MED POL sur la situation relative à la gestion des déchets solides dans la région côtière le confirme. Selon ce même rapport, la présence de ces déchets solides, de détritrus sur la plage, d'objets flottants y compris de matières plastiques sur la surface de l'eau et d'ordures sur le fond de la mer est due à une manque de gestion appropriée et de coordination entre les diverses autorités nationales et locales responsables. De

plus, ces autorités ne disposent pas toujours des informations techniques pertinentes pour mettre en place des décharges et sites de déversement.

Afin de remédier à la situation, le MED POL prépare actuellement des lignes directrices assorties de mesures et recommandations visant à une meilleure coordination des activités des administrations impliquées ainsi qu'une description technique de l'impact des différentes technologies utilisées pour le traitement et l'élimination des déchets solides trouvés dans le milieu marin.

## > NETTOYER LA MÉDITERRANÉE... RAPIDEMENT!..

**Le Programme d'actions stratégique (PAS) couvre des activités régionales et nationales visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre, en se concentrant sur le milieu urbain, et s'attachant à identifier les sources de pollution, définir les stratégies et mesures nécessaires, formuler les objectifs, calendriers des actions et en analyser les coûts. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) octroie son appui afin de permettre d'accélérer la mise en œuvre du programme.**



Les grands changements survenus dans la façon d'aborder les problèmes de pollution découlent du fait qu'il devenait urgent d'agir rapidement et efficacement dans la région méditerranéenne. A cet effet, le Plan d'action pour la Méditerranée et le système juridique de la Convention de Barcelone ont été radicalement révisés en 1996 et 1997.

Ces changements visaient également à aligner ces instruments sur les principes du Sommet de Rio.

Amendé en 1996, le Protocole "tellurique", dont les dispositions ont une grande portée, n'est toujours pas entré en vigueur.

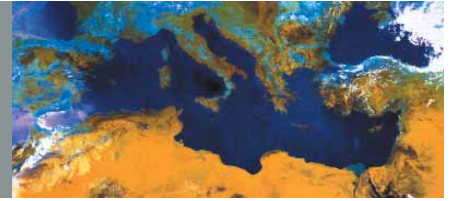
Les travaux préparatoires concernant le PAS régional ont pu être entrepris grâce à une subvention du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin de diagnostiquer l'étendue de la pollution transfrontière et de dresser la liste des points chauds de pollution majeurs en Méditerranée.

Pour accélérer la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités clés, prévues au titre du PAB, un nouveau projet FEM intitulé "Détermination des actions prioritaires pour la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre du PAS pour la Méditerranée" a été élaboré et approuvé.

**Protéger également la biodiversité ainsi que la faune et la flore marines et côtières**

Le projet comprend plusieurs activités aux échelons régional et national. En plus des activités visant à maîtriser la pollution, le projet a également pour objectif de protéger la biodiversité avec la préparation d'un Plan d'actions stratégique pour la protection de la faune et de la flore marines et côtières.

Le projet est financé par une subvention d'environ six millions de dollars E.U. du FEM, des contributions s'élevant



## > LES COMPOSANTES CLÉS DU PROJET FEM SE CONCENTRENT SUR :

- > **Les points chauds de pollution.** Des études de pré-investissement seront menées à bien pour un nombre choisi de points chauds.
- > **La coopération régionale** qui comprend la préparation et l'adoption de lignes directrices régionales concernant diverses activités comme : l'épuration et l'élimination des eaux usées; le traitement et l'élimination des eaux usées industrielles; l'application des meilleures technologies disponibles (MTD) et des meilleures pratiques environnementales (MPE) dans l'industrie, etc. Les pays coopèrent également au niveau régional pour préparer des plans régionaux concernant des activités telles que la collecte et l'élimination des déchets de PCB; la réduction de 50% de la DBO; la réduction et la gestion des déchets dangereux, etc. Ces activités devront bien entendu être menées au niveau national.
- > **La tenue de cours régionaux et nationaux** pour améliorer les compétences au niveau national dans des domaines spécifiques afin de permettre la mise en œuvre du PAS et du Protocole "tellurique".
- > **L'identification et la mise à l'essai à une échelle pilote** d'instruments économiques et fiscaux ainsi que le renforcement des capacités pour leur utilisation dans les pays.
- > **L'information et la participation du public** au moyen de consultations et d'activités nationales en vue de parvenir à un consensus sur la préparation et la mise en œuvre des Plans d'action nationaux pour réduire la pollution.
- > **Les plans d'action nationaux:** l'élaboration de ces plans représente l'aboutissement à long terme du projet. Les travaux et les conclusions du projet sur les points chauds, les instruments économiques, les lignes directrices, d'autres activités du projet et évidemment les dispositions du PAS régional devraient aider à guider la formulation des Plans d'action nationaux.
- > **Les aspects institutionnels et l'assistance:** il est prévu d'octroyer un appui aux comités nationaux pour les aider à préparer les plans d'action nationaux. Ces comités doivent réunir tous les acteurs intéressés y compris le public dans un effort pour préparer de manière efficace et sans entrave les PAN et ouvrir la voie à leur mise en œuvre.
- > **La biodiversité:** il est prévu d'élaborer un Plan d'actions stratégique pour la conservation des espèces marines et côtières et des habitats en vue d'établir les priorités régionales et diriger les actions prises au niveau national. Plusieurs actions prioritaires sont également envisagées au niveau national. Tous ces travaux devront être entrepris en parfaite harmonie et complémentarité avec ce que certains pays réalisent dans le cadre de la Convention sur la Biodiversité.

à peu près à 900.000 dollars E.U. versées par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée et des contributions de moindre importance venant d'autres sources.

Le Fonds français pour l'environnement mondial envisage également de verser une contribution d'environ 1.600.000 dollars E.U.

Il faut aussi s'attendre à ce que les pays fassent des contributions de contrepartie en nature.

Douze pays, sur les vingt parties à la Convention de Barcelone, sont éligibles pour le financement du FEM.

Il est toutefois prévu que tous les pays parties à la Convention coopèrent et bénéficient du projet de diverses manières et à différents degrés.

### **Responsabilité, gestion, exécution et coopération**

Le PAM assume la responsabilité d'ensemble de la gestion du projet FEM.

Les centres d'activités régionales du PAM et le Programme MED POL ainsi que l'OMS/EURO sont directement impliqués dans l'exécution du projet.

La Banque mondiale et le METAP vont également apporter leur contribu-

tion pour les travaux sur les instruments économiques, pour suivre les études de pré-investissement et prêter conseil afin d'assurer un contrôle de qualité approprié de ces activités.

La mise en œuvre du projet a démarré en janvier 2001.

Le Comité directeur inter-organisations et le Comité de coordination du projet FEM ont déjà tenu leur première réunion.

Plusieurs activités ont également été lancées par les CAR et le MED POL.

**ANDREAS DEMETROPOULOS**  
BIOLOGISTE-SPÉCIALISTE EN SCIENCES DE LA MER

# > LES LEÇONS TIRÉES DE L' "ERIKA" : LE NOUVEAU PROTOCOLE "SITUATIONS CRITIQUES" PRÊT À LA

**La Conférence des Ministres plénipotentiaires des Parties contractantes devrait adopter et signer en janvier 2002 à Malte le projet de nouveau Protocole "situations critiques" qui revalorise la stratégie de coopération régionale méditerranéenne actuelle en matière d'état de préparation et de réponse en cas d'accident maritime, en incluant la prévention de la pollution due aux navires.**

Les experts juridiques et techniques des pays méditerranéens et de la Commission européenne, représentant les Parties contractantes à la Convention de Barcelone de 1975 ont finalisé et approuvé le nouveau texte lors de leur réunion à Monaco tenue du 2 au 6 avril.

Des experts d'organisations non gouvernementales ont également pris part à la réunion.

Le texte proposé vise à formuler un nouveau Protocole "situations critiques" en remplacement de celui adopté en 1976 qui se concentrait essentiellement sur des actions de coopération régionale méditerranéenne dans les domaines de la préparation et la réponse en cas d'accident maritime majeur.

Avec ce projet et en tirant les leçons de l'accident de l' "Erika" et d'autres accidents récents, les pays méditerranéens seront en mesure d'aborder des aspects de prévention tels que, par exemple, les installations de déballastage et la sécurité environnementale du trafic maritime.

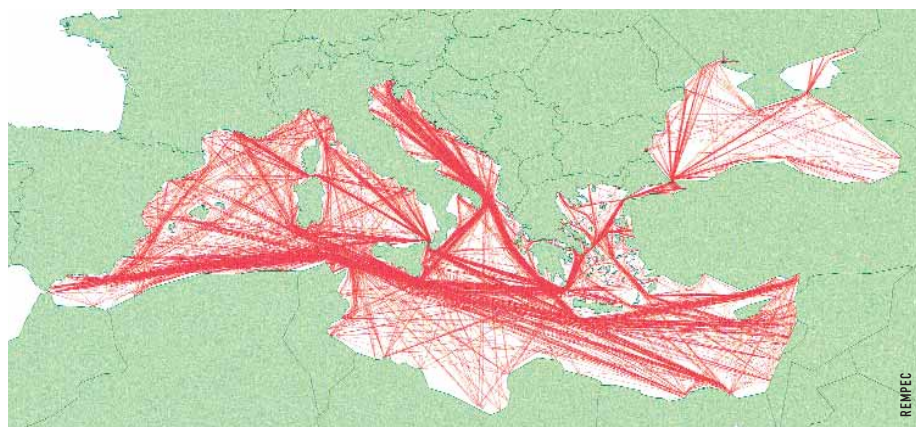
Ils pourront également renforcer leurs capacités nationales en ce qui concerne l'application des conventions internationales relatives et seront en mesure de coopérer pour leur mise en œuvre effective.

Le Protocole "situations critiques" actuel a également été révisé pour aligner le texte traitant de l'état de préparation et de la réponse aux accidents de pollution marine sur certains des instruments juridiques internationaux existants.

Le Plan d'action pour la Méditerranée / PNUE avec la participation de l'Organisation internationale maritime (OMI) et le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) ont conjointement organisé la réunion de Monaco.

Le transport maritime dans le bassin méditerranéen a joué un rôle irremplaçable dans l'économie et le commerce tant parmi les états côtiers qu'entre eux et le reste du monde.

La nature du transport maritime actuel est variée et comprend le trans-



Routes maritimes en Méditerranée (Lavender, 2001)

### **Un bassin d'eau de mer sans marée, vulnérable aux effets de la pollution.**

La mer Méditerranée est un bassin semi-fermé, quelquefois défini comme "un bassin d'eau de mer sans marée", possédant des caractéristiques hydrologiques et écologiques spécifiques qui le rendent vulnérable aux effets de la pollution. Cette région dispose d'une longue côte (environ 46.000 km) par rapport à la masse d'eau dans laquelle on inclut les différents archipels.

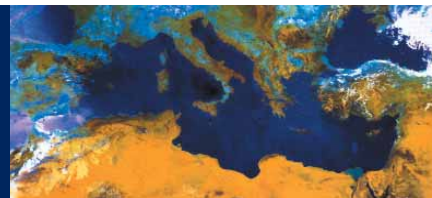
Les risques de pollution provenant des navires sont extrêmement critiques pour l'environnement et les intérêts économiques relatifs.

port de cargaison de vrac solide et liquide et de passagers.

Par conséquent, comparé au trafic maritime en général dans le monde, la densité du trafic maritime marchand en Méditerranée est particulièrement élevée.

Bien que la pollution marine accidentelle soit considérée comme un problème mondial, le risque d'un accident majeur doit également être envisagé et considéré sous une perspective régionale puisque ce risque peut être plus grand dans certaines régions par rapport à d'autres. Une de ces régions est celle de la Méditerranée.

Le trafic transitant directement en mer Méditerranée depuis l'Atlantique par le détroit de Gibraltar, de la mer Noire par le



# SIGNATURE

Bosphore, de la mer Rouge par le canal de Suez n'apporte peut-être aucune valeur économique directe pour les ports de la Méditerranée mais il ne peut être ignoré du point de vue de l'éventualité d'accident:

On peut indiquer à titre d'estimations du nombre de navires traversant la Méditerranée ce qui suit :

- >> 2.000 navires marchands de plus de 100 tonneaux bruts naviguent en permanence (dont 250 à 300 pétroliers);
- >> 200.000 navires marchands de plus de 100 tonneaux bruts traversent chaque année la mer Méditerranée.

Une autre partie du trafic, importante du point de vue de l'éventualité d'accident, passe par les "goulots d'étranglement" de la Méditerranée :

- >> environ 80.000 navires par an transitent par le détroit de Gibraltar;
- >> 15.051 navires en 1995 ont transité par le canal de Suez;
- >> on estime qu'en 1938, 15 navires par jour traversaient les Dardanelles / la mer de Marmara et le Bosphore, chiffre s'élevant à 137 navires par jour en 1997 avec au moins un gazier par semaine –trafic auquel il convient d'ajouter la traversée quotidienne d'environ 1300 embarcations transportant un million et demi de passagers entre la rive européenne et la rive asiatique d'Istanbul.

Il existe un autre goulot d'étranglement dans le détroit de Bonifacio où le trafic de pétroliers et de navires transportant des matières dangereuses a augmenté de 40% depuis 1985.

Le trafic marchand en Méditerranée, qu'il s'agisse du transit en Méditerranée ou du transport en provenance ou à destination des 305 ports éparpillés le long

de la côte du bassin, contribue également au risque général de pollution marine accidentelle dans la région.

**Environ 30%**  
**du volume total**  
**du commerce international**  
**effectué par voie maritime**  
**est originaire**  
**ou à destination**  
**des ports méditerranéens**  
**ou transité par la mer**  
**Méditerranée.**  
**On estime**  
**qu'environ 50% de la totalité**  
**des marchandises transportées**  
**par voie maritime,**  
**est dangereuse**  
**jusqu'à un certain degré.**  
**De plus, on estime également**  
**que 28% du trafic pétrolier**  
**mondial transite**  
**par la Méditerranée.**

De plus, s'agissant d'évaluer le risque local dans les zones portuaires, il ne faut pas oublier que la plupart de ces zones en Méditerranée sont caractérisées par l'absence de longues voies d'accès balisées et une forte urbanisation.

Il est fort probable qu'à l'avenir le commerce maritime et par conséquent le mod-

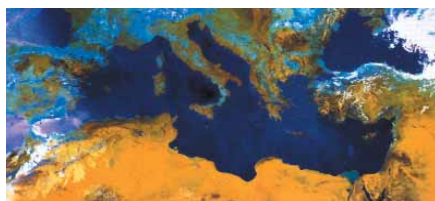
èle de transport maritime en Méditerranée soient influencés par des facteurs tels que la réimplantation d'industries, des ajustements aux techniques de production et aux processus de distribution, les efforts visant à donner une valeur ajoutée à la source, l'intégration de marchés régionaux et la croissance de préoccupation en matière d'environnement.

### Activités dans les secteurs pétrolier et gazier

Dans le secteur pétrolier par exemple, il est certain que si les projets visant à moderniser les systèmes et mettre en place de nouveaux oléoducs au Moyen Orient et au Proche Orient se réalisent, ils changeront les stratégies de transport du pétrole brut en Méditerranée et en particulier au niveau des oléoducs reliant la mer Rouge et la mer Méditerranée et ceux reliant la mer Caspienne à la mer Noire et la mer Méditerranée. Dans ce dernier cas, on estime qu'au début du siècle prochain, la région Caspienne produira environ 80 à 100 millions de tonnes de pétrole brut.

En ce qui concerne le secteur du gaz, on estime que le transport maritime de gaz naturel liquide (GNL) d'Algérie en Espagne devrait diminuer puisque l'on envisage la possibilité de construire un gazoduc.

Cependant, on attend une augmentation du transport maritime de GNL d'Algérie vers la Turquie après la réalisation du projet de terminal de réception de GNL en mer de Marmara, arrêté en 1994 et l'accord signé entre la Turquie et l'Algérie concernant la livraison de 1.500.000 tonnes / an de GNL pendant vingt ans.



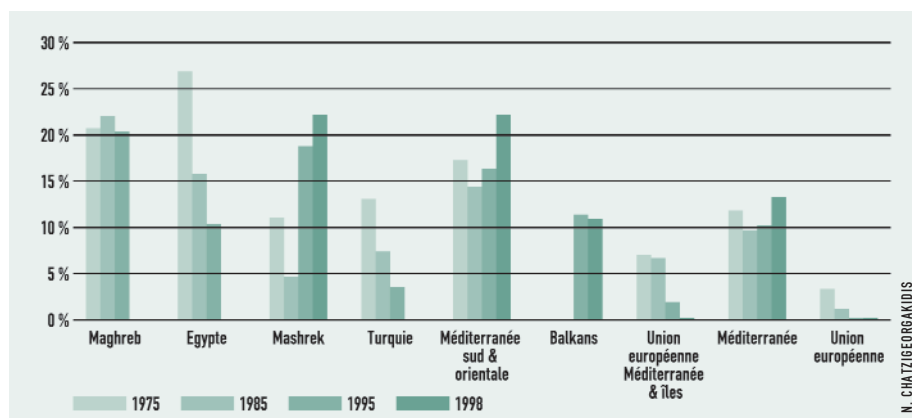
## > LE LIBRE-ÉCHANGE : UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT

**Plusieurs options politiques visant à prévenir ou atténuer les éventuels effets nuisibles pour l'environnement de la création d'une zone de libre-échange en Méditerranée entre l'Union européenne et les douze pays de la Méditerranée méridionale et orientale d'ici 2010 ont été discutées lors d'une réunion d'experts, tenue à Sophia Antipolis (France).**

La réunion des 12 et 13 juillet 2001, tenue pour préparer la prochaine session de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), qui a été créée en 1996 pour combler l'écart existant entre le besoin de développement durable et sa réalisation dans la région, a classé le libre-échange et l'environnement dans le contexte euro-méditerranéen dans ses toutes premières priorités.

Un groupe de travail ad hoc, présidé par la France et le Liban, avec l'appui scientifique du Plan Bleu (un des centres d'activités régionales du PAM), a été chargé de préparer un programme d'activités, qui a été adopté par la CMDD et mis en œuvre pendant la période biennale 1999-2000.

Les résultats des études ont été discutés lors d'un atelier de clôture régional qui s'est tenu à Montpellier et Mèze en



Droits de douane en pourcentage des revenus budgétaires (source: WDI, 2000)

octobre 2000 auquel ont participé les représentants des pays, des organisations internationales et des ONG.

Dans l'ensemble, il a été souligné que l'on pouvait considérer le libre-échange comme une arme à double tranchant. D'un côté, il pouvait avoir un effet positif sur la conservation de l'environnement des pays concernés par le truchement d'institutions et de réglementations environnementales, la diffusion des technologies propres et du fait que ces pays devront se conformer aux normes européennes. D'un autre côté, le libre-échange peut déclencher des tendances socio-économiques et environnementales négatives:

1. au niveau macro-économique où les risques majeurs incluent un accroissement des déficits budgétaires suite à la suppression par les pays concernés des droits de douane, à des investissements directs étrangers faibles et un élargissement de l'écart des revenus;
2. au niveau sectoriel, les préoccupations essentielles sont:
  - a. l'élargissement du libre-échange aux produits agricoles avec les effets

sociaux et environnementaux que cette politique peut avoir surtout sur l'agriculture traditionnelle et dans les régions éloignées;

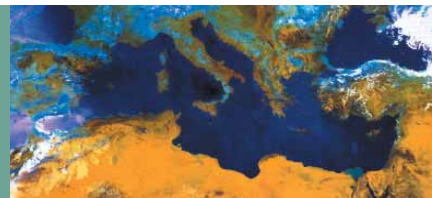
- b. la capacité des petites et moyennes entreprises (PME) à internaliser les coûts environnementaux et à faire face à une concurrence accrue de l'étranger; et
  - c. "l'occidentalisation" des modèles de consommation qui se fond sur des produits et biens demandant beaucoup d'énergie et qui devrait accroître les problèmes de traitement des déchets, de recyclage, de circulation automobile et de pollution atmosphérique;
3. au niveau institutionnel où les dispositions institutionnelles et financières du Partenariat euro-méditerranéen et les accords d'association en particulier étaient jugées comme inappropriées en ce qui concerne les implications socio-économiques et environnementales escomptées de la libéralisation des échanges.

**VITO CISTULLI**  
ÉCONOMISTE DE L'ENVIRONNEMENT  
CAR/PB

CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PLAN BLEU (CAR/PB)

15, rue Beethoven | Sophia-Antipolis | FR-06560 Valbonne tel 0033 4 92 38 71 30 fax 0033 4 92 38 71 31 e-mail [planbleu@planbleu.org](mailto:planbleu@planbleu.org) site web [www.planbleu.org](http://www.planbleu.org)

## > LA GESTION URBAINE, DISCUTÉE... UNE FOIS DE PLUS



**Une réunion méditerranéenne de haut niveau sur la gestion urbaine et le développement durable est organisée à Barcelone (Espagne) du 3 au 5 septembre pour examiner la situation actuelle et recommander des actions.**

La réunion de Barcelone, organisée avec le soutien du Gouvernement espagnol et de la Ville de Barcelone, rassemblera les représentants de vingt états riverains de la Méditerranée, de l'Union européenne, d'autres organisations régionales et internationales, des autorités locales, d'organisations non gouvernementales ainsi que des experts.

La réunion est envisagée comme une plateforme de débat où l'on discutera de la situation actuelle en Méditerranée, d'où émergeront des recommandations et propositions en matière de stratégie et de gestion, en se fondant sur les documents préparés par les deux centres d'activités régionales du PAM (le Plan Bleu et le Programme d'activités prioritaires) ainsi que sur cinq études sous-régionales et le feedback des municipalités et autorités locales.

Les recommandations seront proposées pour adoption par la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD) lors de sa prochaine réunion et ensuite par les Parties contractantes à leur réunion en novembre prochain.

Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, soit 20 états riverains et l'U.E., ont créé en 1996 la CMDD en tant qu'organe consultatif, conçu comme une plateforme de dialogue, communication et proposition d'action en faveur du développement durable de la région.

La CMDD est composée de 35 membres et rassemble sur un pied d'égalité les représentants des vingt états méditerranéens et

de l'Union européenne, des autorités locales, des acteurs socio-économiques et des organisations non gouvernementales. Elle formule des recommandations sur les actions futures à entreprendre concernant des domaines essentiels pour la Méditerranée visant à encourager le développement durable, tels que la demande en eau, les zones côtières, le tourisme, le libre-échange, l'industrie et la gestion urbaine.



Les villes et agglomérations urbaines sont considérées comme sites stratégiques lorsqu'il s'agit de développement durable dans la région méditerranéenne. La majorité de la population et les activités visant à la croissance économique des pays s'y concentrent. On y retrouve également les impacts environnementaux et sociaux des modèles de développement.

Un groupe de travail de la CMDD ayant pour thème, "gestion urbaine et développement durable" a été mis en place en 1999. Il est présidé par le réseau "MedCities", l'Égypte et la Turquie. Avec l'appui de deux

centres d'activités régionales du PAM (le Centre du Programme d'actions prioritaires à Split en Croatie et le Centre du Plan Bleu à Sophia Antipolis en France) les activités suivantes ont été entreprises entre autres:

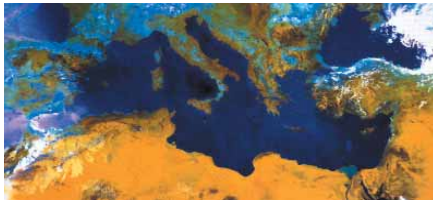
- >> présenter un aperçu régional initial sur les questions relatives au développement urbain et les défis de gestion urbaine dans la région méditerranéenne;
- >> mettre en place une campagne d'information par le biais de questionnaires envoyés aux autorités urbaines de 90 villes de la Méditerranée ainsi qu'aux autorités nationales des 20 pays riverains;
- >> mobiliser des experts sous-régionaux afin de mieux identifier les questions urbaines prioritaires et les obstacles entravant un développement plus durable, conformément à certains contextes;
- >> recenser les initiatives internationales et régionales en matière de développement urbain durable dans la région méditerranéenne;
- >> identifier les niveaux d'action pour aller de l'avant vers un développement urbain plus durable dans la région.

Le groupe est composé de membres d'Espagne, Maroc, France, Malte, Bosnie-Herzégovine, Algérie, Slovénie, Chypre, l'Union européenne, la Ville de Rome, la Municipalité de Naples, CEDARE, MED COAST, MED Forum, ENDA Maghreb et AIFM.

NEVEN STIPICA  
ASSISTANT AUX PROJETS, CAR/PAP

CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP)

Kraj Sv. Ivana 11 | HR-21000 Split tel 0038 5 21 34 34 99, 0038 5 21 59 11 71 fax 0038 5 21 36 16 77 e-mail pap@gradst.hr site web www.pap-thecoastcentre.org



## > INDUSTRIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE VONT DE PAIR EN MÉDITERRANÉE

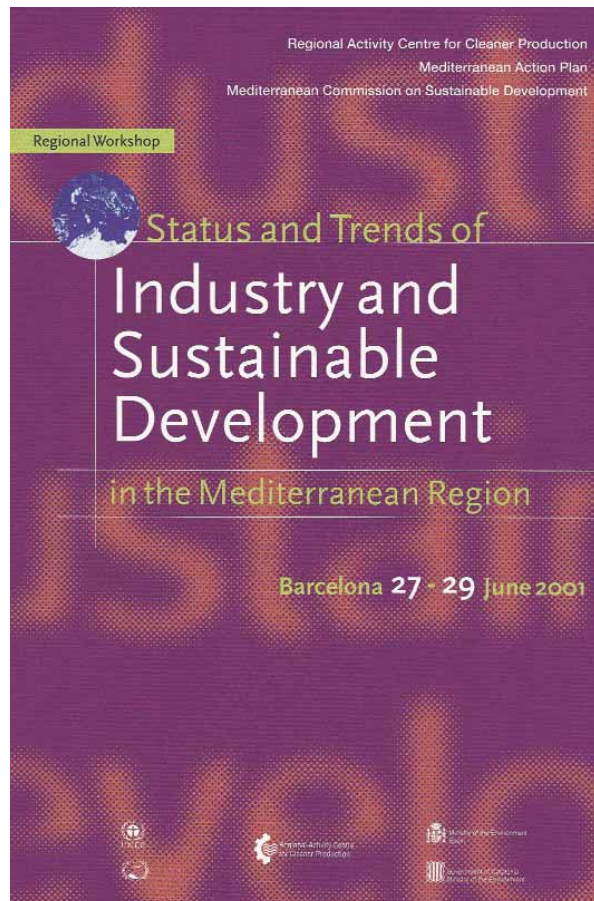
**Le Centre d'activités régionales pour la production plus propre du PAM a organisé un séminaire sur "le statut et les stratégies en matière d'industrie et de développement durable dans la région méditerranéenne", afin d'identifier les acteurs, les instruments et le cadre juridique.**

Le séminaire qui s'est tenu à Barcelone (Espagne) du 27 au 29 juin a examiné la question complexe de l'amélioration des relations entre l'industrie et l'environnement dans la région.

Le séminaire a également discuté des façons de parvenir au mieux à coordonner les différents programmes et activités relatifs à cette question, actuellement menées dans la région méditerranéenne, afin d'éviter les doublons et accroître l'efficacité dans le cadre du PAM.

Soixante cinq représentants de la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD), responsables des questions industrielles et / ou des experts nationaux, des organisations du système des Nations Unies et d'organisations internationales ayant la Méditerranée au centre de leurs préoccupations; aux divers centres de production plus propre et des ONG concernées, d'associations de consommateurs, de chambres de commerce et d'industrie ainsi que d'associations industrielles ont assisté à la réunion.

Un document d'information sur "le statut et les tendances en matière d'industrie et de développement durable en Méditerranée" avait fourni une première évaluation. L'ordre du jour comprend la présentation de douze initiatives couronnées de succès et les groupes de travail ad



hoc ont eu la possibilité de formuler des suggestions sur les trois axes principaux du séminaire (acteurs clés, instruments et cadre juridique).

Cette manifestation est le reflet d'un pas en avant supplémentaire accompli par le Groupe de travail sur l'industrie et le développement durable, mis en place par la CMDD. Les propositions et recommandations seront présentées à la 7ème réunion

de la CMDD en octobre 2001 et à la prochaine réunion ordinaire des Parties contractantes en novembre.

Le Centre de production propre (PP) sis à Barcelone a rejoint le PAM en tant que centre d'activités régionales (CAR) en 1996.

Il a pour objectif de diffuser et d'encourager le concept de production plus propre –stratégie visant à prévenir la pollution due à des produits, processus et services d'industries et d'entreprises et par là réduire les risques pour l'homme et l'environnement; il doit également conseiller les milieux d'affaires méditerranéens sur les possibilités qui leur sont offertes d'accroître leur compétitivité et de garantir leur viabilité économique.

Le CAR/PP agit en tant que coordonnateur d'un réseau de représentants –points focaux– de chaque état membre en matière de production propre; il encourage l'échange de techniciens et experts en la matière;

publie les informations et les cas de réussites d'entreprises méditerranéennes ayant adopté des mesures de production propre; il prépare également des études, des manuels et des guides sur des questions liées à la prévention de la pollution dans le secteur industriel et sur les activités spécifiques dans la région.

**ESTHER MONFÁ**  
CHIMISTE

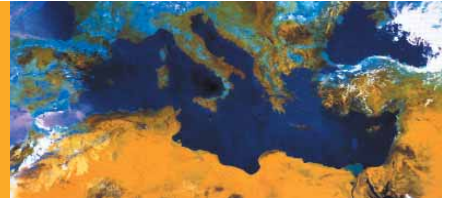
COORDONNATEUR INTERNATIONAL, CAR/PP

CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LA PRODUCTION PROPRE (CAR/PP)

Paris, 184 | ES-08036 Barcelona tel 0034 93 415 11 12 fax 0034 93 237 02 86 e-mail cleanpro@cema-sa.org site web www.cipn.es



## > VERS UNE MISE EN ŒUVRE HARMONISÉE DE LA CDB ET DU PROTOCOLE ASP



### Les Secrétariats de la CDB et du Protocole ASP donnent un bon exemple de coordination pour la mise en œuvre de conventions de portée mondiale et régionale.

Les secrétariats de deux conventions, une convention de portée régionale –la Convention de Barcelone avec le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique (Protocole ASP) et une convention de portée mondiale– la Convention sur la diversité biologique (CDB), ont convenu que les obligations détaillées figurant dans ces deux instruments peuvent être utiles pour la mise en œuvre concrète en Méditerranée du Mandat de Jakarta relatif à la biodiversité marine et côtière.

Il devrait s'agir là d'un modèle pour des efforts de collaboration semblables dans d'autres régions.

Grâce à l'appui fourni par les autorités espagnoles, les deux secrétariats ont pu organiser une réunion consultative conjointe à Valence (Espagne) les 20 et 21 avril 2001. Au cours de cette réunion, les points

focaux méditerranéens des deux instruments, ont examiné les points suivants:

1. coordination, consultation et partage des informations au niveau national entre les points focaux de la CDB et ceux du Protocole "ASP" lorsque ces informations sont différentes;
2. conseils en matière de coopération entre les secrétariats;
3. mise en place d'un mécanisme d'échange d'informations portant sur la CDB en Méditerranée au niveau régional; et
4. coordination pour l'établissement des rapports nationaux dans le cadre des deux instruments.

Les recommandations de la réunion seront soumises aux réunions des Parties contractantes de ces deux instruments.

**CHEDLY RAIS**  
BIOLOGISTE-SPÉCIALISTE EN SCIENCES DE LA MER  
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE, CAR/ASP

## > DE JAKARTA À VALENCE

Les écosystèmes marins et côtiers ont été les premiers sur lesquels la Conférence des Parties à la CDB a décidé d'arrêter un programme de travail. Ce dernier a été adopté à Jakarta (Indonésie) et adopté par la Déclaration ministérielle en tant que Mandat de Jakarta sur la biodiversité marine et côtière.

Conscientes de l'importance de la question, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont centré le nouveau Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine et côtière de cette mer.

La CDB mondiale et le Protocole ASP méditerranéen sont des instruments complémentaires.

La coordination entre les secrétariats des deux conventions permettra d'assurer une mise en œuvre harmonisée et synergique des deux instruments dans la région méditerranéenne. Également, on peut dire que la coordination au niveau national entre les points focaux pour la CDB et ceux du Protocole ASP favorise les efforts pratiques réalisés en matière de conservation.

CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LES AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES (CAR/ASP)

Boulevard de l'Environnement | PB 337 | TN-1080 Tunis cedex tel 0021 6 1 76 57 60 fax 0021 6 1 79 73 49 e-mail car-asp@rac-spa.org.tn site web www.rac-spa.org.tn

## > MÈRE-TERRE: UN NOUVEAU CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION ENVIRO



D. KALAFODAS

Le nouveau Centre GAIA se définit par **le double sens attribué au mot GAIA** en tant que planète et en tant que terre, comme il apparaît tout d'abord **dans l'épopée homérique**: la **terre** en tant que recherche des sols afin de protéger la santé des plantes, des animaux et de l'être humain; la **planète** en tant que moyen d'éducation nouveau pour une prise de conscience et une appréciation du rapport entre l'Homme et la Nature.

**L**e Centre GAIA pour la recherche et l'éducation en matière d'environnement, sis au Musée d'histoire naturelle Goulandris, a été inauguré le 12 juin en présence du Président de la République hellénique, S.E. Monsieur Constantin Stefanopoulos, du Premier Ministre, Monsieur Costas Simitis et de nombreuses autres personnalités grecques et étrangères.

A cette occasion, Monsieur Klaus Töpfer, Directeur exécutif du Program-

me des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a envoyé un message.

Le Musée d'histoire naturelle Goulandris, fondation privée à but non lucratif, fut fondé en 1964 par Angelos et Niki Goulandris. En 1986, il fut classé dans la catégorie des musées d'influence avec 37 autres musées parmi les 35.000 du monde. Au cours des 25 dernières années, plus de trois millions de personnes, dont une majorité de jeunes, ont visité le musée.

### **Combiner Nature et Culture**

Les activités du "Centre GAIA pour la recherche et l'éducation en matière d'environnement" se concentrent sur la découverte et la mise en pratique de nouveaux moyens de combiner nature et culture.

La culture, selon les fondateurs du musée, en tant que position et attitude de responsabilité face à la vie et aux ressources naturelles qui l'alimentent ainsi qu'à l'éthique, trop souvent négligée par ceux qui gèrent les réalisations tech-

# INNOVATIONNEMENTALES

nologiques et scientifiques de notre époque, soit en toute ignorance, soit totalement détournés par les motivations commerciales du marché, menaçant de mener à une dépréciation de la vie.

“Au Centre GAIA, le visiteur est invité à comprendre les processus et les limites de temps de la vie, les sources de son maintien qui actuellement s'épuisent et à prendre conscience de ses responsabilités.”

## Voilà comment les architectes l'ont conçu...

Pour la construction du Centre GAIA, les matériaux ont été choisis en fonction d'une utilisation maximale de matériaux naturels, recyclables et renouvelables. Dans tout le bâtiment, on a appliqué des principes bioclimatiques en utilisant des moyens électriques générateurs d'économies d'énergie et des systèmes de pointe pour le contrôle des diverses fonctions et de la sécurité.

Parmi les nouvelles conceptions architecturales, la salle de conférence

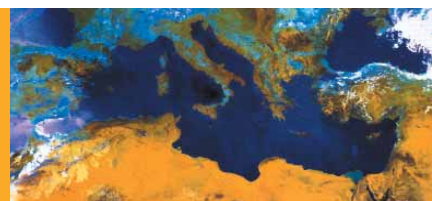
Nikos Goulandris, avec ses 270 places, a été conçue et réalisée de telle façon à offrir une acoustique parfaite et une vue de premier ordre.

Six laboratoires (zoologie, sciences des sols, écologie et biotechnologie, chimie analytique, hydrobiologie et herbarium) ont emmenagé dans le nouveau bâtiment disposant ainsi de plus d'espace et d'un matériel de recherche de haute technologie.

## La Sphère GAIA

La sphère GAIA consiste en un écran hémisphérique de 5 mètres de diamètre et d'une surface d'environ 40 mètres carrés sur lequel sont projetées des images satellite de la Terre en rotation.

L'écran de projection-arrière est animé par six projecteurs vidéo numériques décrivant la Terre en rotation sous trois aspects géo-morphologiques différents: vues géomorphologiques totales avec ou sans nuage, vues diurnes et nocturnes.



CENTRE GAIA

Le musée fait également une présentation sur la “Danse des continents” qui décrit brièvement l'évolution géologique de la planète depuis sa naissance, il y a 4.600.000.000 d'années jusqu'à présent.

La présentation est accompagnée d'une explication des activités géologiques de la Terre, de la dérive des plaques tectoniques, de l'influence du soleil sur la terre et de l'apparition de l'aurore boréale. Une brève présentation en conclusion démontre les effets des activités humaines sur l'environnement, y compris la couche d'ozone et le besoin de la protéger.

## Activités éducatives

Le musée présente ses collections et les résultats de ses programmes de recherche en organisant des expositions, des activités éducatives (visites, projections, publications) et également en publiant des ouvrages d'un haut niveau scientifique et en organisant des réunions scientifiques.



N. DANIELIDES

# > MÈRE-TERRE: UN NOUVEAU CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALES



Mme. Goulandris et M. Töpfer lors de la visite du Directeur exécutif à Athènes en mars.

La mise en place du Centre GAIA a élargi la tâche éducative du musée, en offrant plus d'espace pour les expositions, en utilisant de nouvelles méthodes et en appliquant de nouvelles approches à la muséologie, tout en mettant un accent particulier sur les questions essentielles de notre environnement à l'heure actuelle.



## MESSAGE DU DIRECTEUR EXECUTIF DU PNUE

Votre Excellence, Monsieur le Président Stefanopoulos,  
 Votre Excellence, Monsieur le Premier Ministre Simitis,  
 Madame Goulandris,  
 Mesdames et Messieurs,

J'aurais sincèrement souhaité avoir le plaisir d'être avec vous en ce moment, non seulement en tant que témoin d'un événement aussi important mais aussi pour vous saluer une fois de plus sur cette terre unique pour son histoire, sa civilisation, sa beauté et son hospitalité.

Il y a environ trois mois, invité par le Gouvernement hellénique, je suis venu à Athènes pour une visite extrêmement constructive qui m'a donné l'occasion de partager nos préoccupations communes en matière d'environnement.

Grâce à votre hospitalité, j'ai aussi eu la possibilité de discuter avec mes collègues de l'Unité de Coordination du Plan d'action pour la Méditerranée que votre pays accueille généreusement, des réalisations et aspirations de ce Plan, fer de lance du Programme des mers régionales du PNUE.

Mais cette visite m'a aussi permis d'assister aux derniers préparatifs qui ont mené à l'inauguration aujourd'hui de cette impressionnante extension du Musée d'histoire naturelle Goulandris. Grâce à vous, chère Madame Goulandris, j'ai profité d'une visite merveilleuse dans le passé, le présent et le futur fantastiques de notre "Mitera Ghi", dans cette architecture impressionnante et novatrice.

Je peux vous assurer tous que le souvenir de cette visite est encore très présent dans mon esprit et dans mon cœur.

Aujourd'hui, vous n'inaugurez pas seulement un musée. Vous inaugurez une nouvelle façon d'accéder à la nature et à son histoire et aux moyens de les apprendre. Mais, ce n'est pas tout: vous ouvrez également un nouveau chapitre en ce qui concerne les initiatives privées, la sensibilisation du public, la recherche écologique, l'éducation de nos enfants; c'est là un exemple de la manière dont des fondations privées à but non lucratif telles que la vôtre peuvent positivement contribuer à un avenir meilleur.

Mes collègues du PAM m'ont informé que la journée mondiale de l'environnement a fait l'objet de très nombreuses activités, à tous les niveaux, ayant reçu dans ce grand pays une couverture médiatique de grande envergure.

Je souhaiterais en cette grande occasion féliciter tous ceux qui se sont engagés dans cette aventure, source de richesse pour tous et pour chacun pour le bienfait des générations à venir.

Avec mes souhaits les plus sincères pour un plein succès.

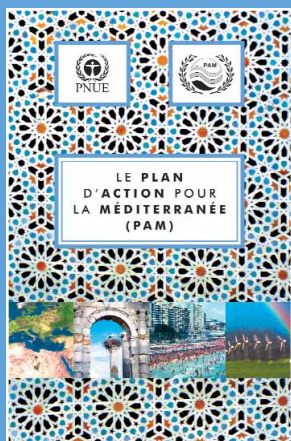
**Klaus Töpfer**

## > UNE SELECTION DE PUBLICATIONS

pour toutes autres publications, prière de vérifier sur les sites web du PAM et des CAR



### > La brochure et le dépliant du PAM

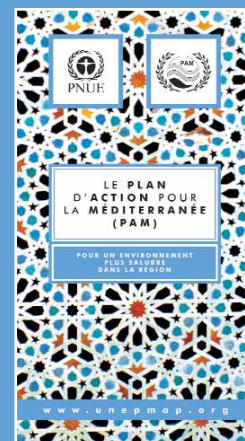


La brochure du PAM, publiée en anglais et en français –et prochainement en arabe– fournit des informations détaillées sur le Plan d'action pour la Méditerranée et ses composantes.

La brochure comporte sept chapitres, dont trois sur la structure du PAM, son histoire et l'avenir de l'environnement Méditerranéen. Les quatre autres chapitres portent sur les questions essentielles relatives à la

maîtrise de la pollution, la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel, la gestion durable des zones côtières et l'intégration de l'environnement et du développement. La publication fournit également tous les détails nécessaires sur les points de contact du PAM.

Un dépliant sur le PAM, en anglais et en français et prochainement en arabe, résumé de la brochure du PAM et met en exergue les priorités du PAM et les défis à relever en ce qui concerne l'environnement.

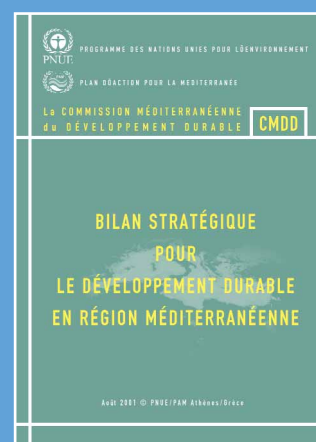


### > La Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)



Une brochure sur la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) en anglais et en français donne les informations de base sur son rôle, sa structure et ses activités. La brochure est divisée en quatre chapitres: la définition d'une stratégie méditerranéenne de développement durable; la CMDD en tant que mécanisme unique; la CMDD et ses produits et un avenir rationnel pour le développement durable de la Méditerranée.

Le "Bilan stratégique de la CMDD sur le développement durable dans la région méditerranéenne" a été publié: il se compose de sept chapitres principaux: les objectifs; le contexte méditerranéen et les problèmes vitaux; les instruments et acteurs régionaux; le système et les activités; les activités des Parties contractantes; les réalisations et les faiblesses; les recommandations d'actions.



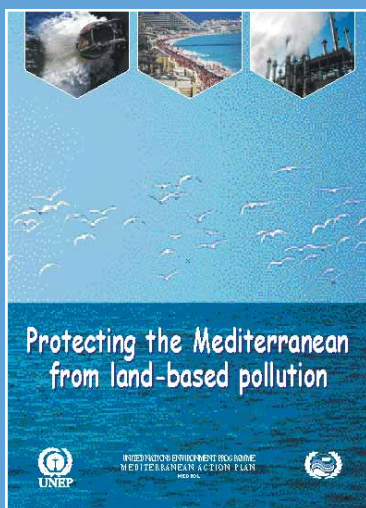
### > Le Programme MED POL pour l'évaluation et la maîtrise de la pollution



Le Programme MED POL (Programme de surveillance continue et de recherche en matière de pollution de la mer Méditerranée) aide les pays méditerranéens à formuler et mettre en œuvre des programmes de surveillance continue de la pollution, à appliquer des mesures visant à maîtriser la pollution et à préparer des plans d'action pour réduire et éliminer la pollution d'origine tellurique. Ce dépliant décrit comment le MED POL a été créé en 1975 (MED POL I) afin de répondre à des besoins bien précis: mieux évaluer, qualifier et quantifier les problèmes du milieu marin de la mer Méditerranée et surtout, comment il s'est développé pour aboutir au MED POL II (1981-1995) où les efforts étaient centrés sur l'instauration de programmes nationaux de surveillance continue et l'assistance pour leur mise en œuvre. Le nouveau MED POL III, adopté en 1995, met davantage l'accent sur les aspects gestionnaires de la maîtrise de la pollution et sur l'instauration d'un lien direct avec la mise en œuvre des protocoles concernés "immersions", "tellurique" et "déchets dangereux".

## > UNE SELECTION DE PUBLICATIONS

### > Protéger la Méditerranée de la pollution d'origine tellurique



La charge de pollution la plus lourde sur le milieu marin méditerranéen, environ 80%, provient d'activités humaines menées à terre, comme le confirme un rapport publié par le PAM. Ces activités produisent des déchets urbains, industriels et agricoles qui sont transportés par des particules dans l'atmosphère et le ruissellement des fleuves contenant des matières nutritives, des organismes pathogènes; des métaux lourds, des polluants organiques persistants toxiques, des hydrocarbures et des substances radioactives qui finalement aboutissent dans cette mer régionale. Le rapport intitulé "Protéger la mer Méditerranée de la pollution d'origine tellurique" fait un examen des pressions les plus importantes dues à des activités menées à terre et leurs effets sur l'environnement marin et côtier de la Méditerranée. Il rappelle également les progrès les plus importants que ces pays ont fait depuis les années 70 pour lutter contre la pollution d'origine tellurique culminant avec la révision récente du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution due à des activités menées à terre. Ces mesures ont aussi conduit à l'adoption du Programme d'actions stratégiques (PAS), programme d'activités assorti d'un échéancier en vue de faciliter l'application du Protocole, dans les 25 années à venir. Le rapport décrit un certain nombre d'activités de terrain importantes du PAS prévues pour la période 2001-2003. (Uniquement en version anglaise)

### > Livre blanc: Gestion des zones côtières en Méditerranée



Le livre blanc a été préparé par le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP), après un examen approfondi et une analyse détaillée d'un grand nombre d'études publiées, de déclarations, de rapports d'ateliers et de manuels, pour la plupart élaborés dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée.

Le livre blanc tente de stimuler un débat animé sur les questions et options politiques visant à encourager la mise en place d'une gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Méditerranée.

Après avoir brossé en détails un tableau de base des pressions exercées sur les zones côtières de la Méditerranée, le livre blanc est divisé en trois chapitres principaux, centrés sur les enjeux; la gestion et l'action; et l'avenir, y compris les options politiques, les lignes directrices et les étapes suivantes. Il contient aussi une section sur certaines des questions clés pour les débats futurs.

### > Série des rapports techniques du PAM (MTS)



La Série des rapports techniques du PAM est présentée de façon différente avec une nouvelle structure:

- > MAÎTRISER LA POLLUTION
- > SAUVEGARDER LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL
- > GÉRER LES ZONES CÔTIÈRES
- > INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Trois rapports de la Série ont été publiés sous le nouveau format:

- > MTS #131: MAP CAMP Project "Fuka-Matrouh", Egypt.
- > MTS #132: Remedial Actions for Pollution Mitigation and Rehabilitation in Cases of Non-Compliance.
- > MTS #133: Atmospheric Transport and Deposition of Pollutants into the Mediterranean Sea.





PNUE



Programme des Nations Unies pour l'environnement /  
Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)

48, avenue Vassileos Konstantinou - 11635 Athènes - Grèce

Tel: 00 30 1 72 73 100 (réception) - Fax: 00 30 1 72 53 196/7

E-mail: [unepmap@unepmap.gr](mailto:unepmap@unepmap.gr)

[www.unepmap.org](http://www.unepmap.org)